



Distribution: restreinte

Date: 26 juin 2020

Original: anglais

Point 11 de l'ordre du jour

WFP/EB.1/2020/11/DRAFT/Rev.1

Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2020 du Conseil d'administration

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de résumé des travaux de la première session ordinaire de 2020 du Conseil d'administration

Table des matières

Questions stratégiques actuelles et futures	2
2020/EB.1/1 Déclaration liminaire du Directeur exécutif.....	2
2020/EB.1/1/bis Déclaration de l'invité d'honneur, M. Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé	4
Questions diverses	5
2020/EB.1/2 Exposé oral sur les mesures prises par le PAM face à la COVID-19.....	5
Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement).....	5
Exposé oral sur les répercussions pour le PAM des orientations relatives aux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et aux analyses communes de pays	5
Questions de politique générale	8
2020/EB.1/3 Point sur la feuille de route intégrée: Propositions relatives aux délégations de pouvoirs et autres modalités de gouvernance	8
Questions diverses (suite)	9
Questions ayant trait à la culture organisationnelle.....	9
2020/EB.1/4 Mesures concrètes en vue de l'application des recommandations du groupe de travail conjoint du Conseil d'administration et de la direction sur le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination.....	9
Exposé oral par les coprésidentes du groupe de travail conjoint du Conseil d'administration et de la direction sur le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination	9
Exposé oral sur les préparatifs du Sommet des Nations Unies de 2021 sur les systèmes alimentaires	10
Rapports d'évaluation	12
2020/EB.1/5 Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la capacité d'intervention du PAM dans les situations d'urgence (2011-2018) et réponse de la direction	12
2020/EB.1/6 Rapport succinct de l'évaluation de la stratégie du PAM en matière de personnel (2014-2017) et réponse de la direction	13
Résumé des travaux du Conseil d'administration	15
2020/EB.1/7 Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2019 du Conseil d'administration....	15
Vérification des décisions et recommandations adoptées	15
Liste des sigles utilisés dans le présent document	16

Questions stratégiques actuelles et futures

2020/EB.1/1 Déclaration liminaire du Directeur exécutif

1. Dans sa déclaration liminaire, le Directeur exécutif a commencé par remercier le Président sortant pour avoir exercé cette fonction pendant un an et par féliciter le nouveau Président pour son élection.
2. Après avoir décrit brièvement sa propre expérience de la COVID-19, dont il était complètement remis, il a assuré le Conseil que le PAM était déterminé à garantir la santé et la sécurité de son personnel à travers le monde, notamment en ayant recours au télétravail pour tous les employés dont le rôle ne nécessitait pas leur présence au bureau. Sur un total de plus de 18 000 personnes travaillant pour le PAM, 17 employés avaient contracté le virus: sept étaient complètement rétablis, neuf étaient presque guéris et le dernier devait quitter l'hôpital dans les prochains jours. Le PAM assurait des services d'évacuation sanitaire et apportait d'autres formes de soutien à tous ses employés, dont 97 pour cent restaient sur le terrain pour poursuivre leurs activités. Au cours des trois derniers mois et demi, tandis qu'environ 140 000 personnes dans le monde mouraient de la COVID-19, près de trois millions étaient mortes de faim, ce qui soulignait l'importance des activités du PAM destinées à sauver des vies. Il était donc essentiel que les donateurs et les autres partenaires continuent d'apporter au PAM le soutien financier et les autres formes d'appui dont il a besoin et que les gouvernements qui luttent contre la pandémie dans leur propre pays s'efforcent de réduire au minimum l'interdiction des exportations et les restrictions de transport, qui pourraient avoir des effets désastreux sur la disponibilité des vivres et des autres biens essentiels, en particulier dans les pays où les systèmes économiques, environnementaux et de soins de santé étaient fragiles. En 2019, le PAM avait bénéficié d'un financement de 8,3 milliards de dollars É.-U.
3. Le PAM contribuait à la riposte humanitaire mondiale face à la COVID-19 en fournissant des services logistiques aux Nations Unies et à d'autres partenaires, en livrant du matériel médical à 78 pays dans le monde et en assurant des services de transport aérien de fret et de passagers, alors que de nombreuses compagnies aériennes commerciales cessaient leurs activités. Le PAM avait lancé un appel de fonds d'un montant de 350 millions de dollars pour soutenir les opérations clés menées dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 à l'échelle du système des Nations Unies et il collaborait avec les dirigeants et le secteur privé à travers le monde en vue de maintenir les chaînes d'approvisionnement, eu égard à la grave détérioration des conditions économiques.
4. D'autres difficultés persistaient, notamment le conflit au Yémen, la guerre en République arabe syrienne et une situation complexe sur le plan politique et de la sécurité au Soudan du Sud. En outre, la pandémie avait provoqué l'effondrement des cours du pétrole, ce qui avait eu de graves effets préjudiciables sur les recettes et les économies de plusieurs pays, dont le Nigéria, le Sénégal et le Soudan du Sud, tandis que les pertes d'emploi et d'accès aux produits alimentaires avaient entraîné une situation d'instabilité sociale et économique dans de nombreux pays du monde.
5. Pour conclure, le Directeur exécutif a déclaré qu'il espérait être de retour à Rome dans les prochaines semaines.
6. Les membres du Conseil ont remercié le Directeur exécutif pour son exposé et noté avec satisfaction sa guérison de la COVID-19. Ils ont repris les remerciements exprimés par le Directeur exécutif au Président sortant et ont dit attendre avec intérêt de travailler avec le nouveau Président. Rendant hommage au courage et au dévouement du personnel du PAM qui travaille sur le terrain, souvent dans des conditions le mettant en danger, les membres ont exprimé leur satisfaction au sujet de l'organisation de la présente session, qui était assurée en ligne et permettait donc au PAM et à son Conseil de poursuivre leurs travaux

essentiels malgré ces circonstances exceptionnelles et l'impossibilité pour les représentants des membres du Conseil de se réunir en personne.

7. Les membres ont appelé l'attention sur le défi à relever, attendu qu'il ne restait que dix ans pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notant que les indices relatifs à la sous-alimentation et à la faim n'avaient pas évolué ou s'étaient aggravés même avant que la propagation rapide de la COVID-19 ne fasse peser de nouvelles menaces sur la vie et les moyens d'existence de millions de personnes. Cette situation exigeait d'accélérer les actions en cours afin d'accroître l'efficacité et l'impact des interventions humanitaires et de développement, y compris en renforçant les partenariats entre les organismes des Nations Unies, les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les entités du secteur privé et les autres acteurs. À cet égard, les membres ont noté avec satisfaction l'accent mis par le PAM sur le travail autour du lien entre l'action humanitaire, le développement et la consolidation de la paix, sa participation active à la réforme en cours du système des Nations Unies pour le développement et la mise en place de ses plans stratégiques de pays (PSP), lesquels constituaient un cadre approprié pour les modalités de travail flexibles qui étaient nécessaires. Les membres ont souligné l'importance des partenariats pour réaliser des gains d'efficacité opérationnelle, en renforçant les liens entre les acteurs de l'action humanitaire et du développement et en favorisant l'esprit de concertation plutôt que la compétition. Ils ont prié instamment le PAM de maintenir son engagement en faveur de ces initiatives ainsi que son rôle de chef de file.
8. Les membres se sont dits satisfaits du rôle de premier plan joué par le PAM dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 à l'échelle internationale et se sont félicités de la vitesse à laquelle il avait conçu et commencé à mettre en œuvre une plateforme de services communs à l'intention des acteurs humanitaires. Ils attendaient avec intérêt de recevoir des mises à jour régulières sur les progrès réalisés dans le cadre de cette initiative et sur l'impact de la pandémie sur les opérations du PAM, s'agissant notamment de faire le point sur sa collaboration avec les autres organismes des Nations Unies. Les membres ont invité les donateurs et les autres parties prenantes à continuer de soutenir le PAM dans les efforts qu'il déployait pour renforcer ses capacités et sa culture organisationnelle, y compris en mettant en œuvre les recommandations issues des évaluations récentes de ses interventions face aux situations d'urgence et sa stratégie en matière de ressources humaines.
9. Les membres du Conseil ont déclaré que les PSP et les investissements en faveur de services communs, comme les systèmes permettant d'utiliser les transferts de type monétaire, contribuaient à garantir l'approche intégrée, la mise en œuvre rapide et les ressources indispensables pour intervenir de manière efficace en cas de situation d'urgence. Ils ont encouragé la direction à s'efforcer de garantir le succès des activités du PAM, notamment grâce au renforcement des capacités, à une meilleure définition des priorités en matière d'activités et de ressources et à l'élaboration de directives claires.
10. Les membres ont déclaré qu'ils seraient heureux de contribuer à la version révisée de la stratégie en matière de personnel, qui devrait présenter une vision claire permettant de se doter d'effectifs divers et inclusifs. Celle-ci devrait également établir des plans bien définis pour améliorer l'égalité entre les sexes ainsi que le recrutement et le maintien en poste des membres du personnel, y compris les employés en situation de handicap, et des paramètres rigoureux pour mesurer la performance. Parmi les domaines exigeant une attention particulière figuraient la dotation en personnel des bureaux de pays, la culture organisationnelle et le respect des règles et règlements, le moral du personnel et la prévention de toutes les formes de harcèlement, de harcèlement sexuel, d'abus de pouvoir et de discrimination. Les membres ont salué le fait que la direction était disposée à se soumettre à un examen approfondi et prête à analyser les conclusions des examens, des

évaluations et des audits, et ils ont demandé à être tenus régulièrement informés des progrès accomplis dans ces domaines.

11. Ils ont déclaré en outre qu'ils avaient hâte de passer en revue et d'analyser les conclusions de l'examen à mi-parcours du Plan stratégique du PAM pour 2017–2021, qui permettraient de faire le point sur les ajustements nécessaires pour accélérer la réalisation des objectifs stratégiques du PAM et des ODD. Le nouveau plan stratégique et les PSP de la deuxième génération devraient mettre en évidence la plus grande place accordée à l'intégration des questions liées à l'égalité des sexes, à la protection et au handicap dans tous les programmes du PAM, ainsi qu'une vision plus stratégique des problèmes environnementaux dans le cadre des interventions humanitaires, avec notamment le recours à des solutions fondées sur l'énergie verte.
12. Passant aux opérations spécifiques du PAM, les membres ont noté que la pandémie de COVID-19 et les fermetures d'écoles en résultant avaient privé 370 millions d'enfants dans le monde des repas scolaires dont beaucoup dépendaient pour leur survie. L'alimentation scolaire présentait des avantages évidents aux fins de l'assistance humanitaire et du développement, et il était nécessaire de distribuer des produits alimentaires aux élèves qui étaient actuellement dans l'impossibilité d'aller à l'école.
13. S'agissant de l'intervention humanitaire au Yémen, les membres ont regretté que les conditions imposées par les autorités locales empêchent le PAM et les autres acteurs de fournir une assistance indispensable. Il était inacceptable de faire ainsi obstacle à des activités humanitaires et de développement. Il était essentiel que les restrictions de voyage imposées au Yémen pour faire face à la COVID-19 ne soient pas appliquées au personnel humanitaire et aux cargaisons. Certains membres ont approuvé la décision du PAM de redéfinir son intervention dans les régions contrôlées par les Houthis et ont prié instamment toutes les parties au conflit de respecter les principes humanitaires et de faciliter la fourniture de l'assistance humanitaire en appliquant le système de ciblage biométrique du PAM. Ils ont invité la direction à communiquer des informations sur les prochaines mesures allant dans ce sens et à associer le Conseil à la prise des décisions y relatives.
14. Conscients de la complexité de la situation au Sahel et des défis que devait relever le PAM pour que son intervention tienne compte du conflit, les membres ont invité les donateurs à soutenir ses activités, qu'ils décrivaient comme étant essentielles.
15. Certains membres ont déclaré attendre avec beaucoup d'intérêt le Sommet sur les systèmes alimentaires que le Secrétaire général des Nations Unies prévoyait de tenir en 2021. Ils priaient instamment la direction de faire en sorte que le Secrétariat ainsi que le Conseil du PAM soient associés à la prise de décision concernant ce sommet, qui devrait déboucher sur des solutions entraînant un réel changement.
16. Exprimant leur volonté de continuer à soutenir le PAM dans les années à venir, plusieurs membres ont fait état des ressources financières ou autres que leur pays fournissait au PAM pour son action dans la lutte contre la COVID-19 et pour ses activités de conception et de mise à l'essai de solutions pour répondre aux autres défis humanitaires.

2020/EB.1/1/bis Déclaration de l'invité d'honneur, M. Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé

17. N'ayant pas pu prendre la parole devant le Conseil lors de la séance d'ouverture le 16 avril, M. Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) est intervenu l'après-midi du 17 avril.
18. Le Directeur général a rappelé que le PAM avait été un partenaire solide de l'OMS dans la lutte contre la récente épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo. Les deux organisations conjuguèrent de nouveau leurs efforts pour lutter contre la pandémie de COVID-19 dans le cadre d'un projet qui couvrait tous les pays africains et associait tous les organismes des Nations Unies et les autres partenaires intéressés; le Directeur général de

l'OMS et le Directeur exécutif du PAM assuraient la coprésidence de l'équipe spéciale dirigeant cette initiative. En raison des pénuries de matériel et de produits médicaux et des problèmes relatifs aux chaînes d'approvisionnement qui entravaient les activités en Afrique (et dans l'hémisphère Sud en général), l'OMS, le PAM et leurs partenaires collaboraient avec le secteur privé et les gouvernements afin d'intensifier la production des fournitures essentielles et de remédier aux problèmes liés aux chaînes d'approvisionnement. La preuve de la solidité du partenariat entre l'OMS et le PAM avait été apportée aux États membres lors de la réunion conjointe d'information sur ces activités tenue récemment à Genève.

19. En outre, les deux organisations poursuivaient leur collaboration concernant le plan d'action mondial pour vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être pour tous, qui associait 12 organismes multilatéraux, était appuyé par le Secrétaire général des Nations Unies, le Groupe des Vingt, l'Union interparlementaire et d'autres organismes et avait pour objectif de renforcer la collaboration entre les institutions multilatérales, afin d'accélérer la réalisation des ODD relatifs à la santé.
20. Le Directeur général a déclaré que l'OMS était déterminée à collaborer avec le PAM pour venir à bout de la pandémie et remercié les membres du Conseil pour leur rôle directeur et leurs conseils concernant le renforcement de cette coopération.
21. À la demande d'un membre, le Conseil a adopté une décision indiquant qu'il avait pris note des observations du Directeur général de l'OMS et qu'une vidéo de ses remarques en salle serait mise en ligne dans l'espace réservé sur le site Web du Conseil.

Questions diverses

2020/EB.1/2 Exposé oral sur les mesures prises par le PAM face à la COVID-19

Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement)

Exposé oral sur les répercussions pour le PAM des orientations relatives aux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et aux analyses communes de pays

22. Le Conseil a examiné conjointement les points 9 f), 4 b) et 4 c) de l'ordre du jour, analysant la mise en œuvre par le PAM de la réforme du système des Nations Unies pour le développement dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
23. La direction a présenté une vue d'ensemble des mesures prises par le PAM face à la pandémie. D'après une première analyse, à cause de la COVID-19, 130 millions de personnes supplémentaires pourraient souffrir d'une faim extrême d'ici à la fin de 2020, pour la plupart dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Il serait extrêmement important de maintenir les échanges commerciaux, et il faut prier instamment les pays de s'abstenir d'y faire obstacle par des barrières.
24. Le PAM était déterminé à continuer d'atteindre les personnes ciblées dans le Programme de travail pour 2020, en particulier celles qui souffrent déjà d'une faim extrême, lesquelles seraient en grave danger si l'assistance humanitaire était interrompue. Pour maintenir cette assistance alimentaire et nutritionnelle urgente, le PAM avait prépositionné des vivres et des espèces, afin de réduire les risques liés à la chaîne d'approvisionnement, et adapté ses opérations pour limiter le risque de transmission.
25. Le PAM effectuait actuellement des évaluations et des analyses pour déterminer quelles étaient les nouvelles populations confrontées à une insécurité alimentaire aigüe. Les éventuels groupes à risque comprenaient les enfants, les femmes et les populations particulièrement exposées à la pandémie. La direction a averti que les femmes étaient exposées de manière disproportionnée aux risques socioéconomiques liés à la COVID-19 et

étaient confrontées à une aggravation alarmante des violences sexistes. Par ailleurs, privés de repas scolaires, des millions d'enfants pourraient courir le risque de souffrir davantage de malnutrition et donc être beaucoup plus vulnérables face au virus. Le PAM s'employait avec les gouvernements à réduire les risques de transmission lorsque les écoles étaient restées ouvertes et à trouver d'autres solutions pour fournir des repas nutritifs et d'autres formes de soutien aux enfants dont les écoles étaient fermées.

26. Afin de faire face aux besoins nouveaux et récents, le PAM évaluait les capacités, les groupes de population et les perspectives de financement, ainsi que la réponse probable des partenaires, et aidait les gouvernements en leur donnant des conseils et leur apportant son appui au sujet des chaînes d'approvisionnement, des programmes de protection sociale, des dispositifs de transfert de type monétaire et de la logistique.
27. S'agissant des services communs, la coordination entre les secteurs humanitaire et de la santé était très étroite: le PAM mettait en place un réseau mondial de plateformes et de services de transport, négociant l'accès si nécessaire et aidant l'OMS à fournir le matériel indispensable aux gouvernements. Le PAM s'employait également à organiser des services de transport aérien de passagers lorsqu'il n'existait pas de vols commerciaux. Dans l'ensemble du système des Nations Unies, des mesures étaient prises pour accroître les capacités d'évacuation sanitaire et les zones desservies.
28. La direction a décrit la situation en matière de financement, indiquant que les besoins du PAM atteignaient 3,9 milliards de dollars pour les six prochains mois.
29. La direction a également fait état de l'étroite collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, notamment par le biais du Groupe consultatif de haut niveau.
30. Les membres du Conseil ont noté avec satisfaction le rôle joué par le PAM dans le Plan mondial d'action humanitaire des Nations Unies face à la COVID-19, soulignant que cette pandémie ne pouvait être éradiquée que grâce à une étroite coopération, un multilatéralisme fort et la solidarité. Les membres se sont félicités des efforts déployés par le PAM pour poursuivre ses opérations et ont rendu hommage au courage et à la créativité de son personnel.
31. Plusieurs membres ont prié le PAM de veiller à ce que la crise n'entrave pas la réponse apportée aux besoins humanitaires existants, notamment les initiatives visant à favoriser l'autonomisation des femmes et des filles et à lutter contre la violence sexiste. Certains membres se sont déclarés préoccupés par les répercussions de la fermeture des écoles sur les nombreux enfants qui bénéficiaient des repas scolaires du PAM. D'autres ont réaffirmé combien il était important de maintenir les chaînes d'approvisionnement alimentaire ouvertes.
32. Les membres du Conseil ont demandé si le PAM rencontrait des difficultés concernant l'approvisionnement, le personnel et le financement. Un membre a invité les donateurs à fournir des contributions financières sans affectation particulière afin d'optimiser l'action du PAM; un autre a demandé à la direction de préciser pourquoi le PAM devrait avoir actuellement la priorité en matière de financement par rapport aux autres organismes participant à l'intervention. Deux membres ont demandé que les sanctions unilatérales et les mesures similaires soient levées et que le PAM soutienne l'appel lancé par le Secrétaire général pour qu'il soit dérogé à ces sanctions dans le contexte de la pandémie.
33. Les membres du Conseil ont reconnu que le PAM jouait un rôle essentiel du point de vue logistique dans l'intervention des Nations Unies, mais un membre a demandé pourquoi de nouvelles plateformes étaient créées dans le cadre de cette intervention alors que les plateformes existantes ne fonctionnaient pas à pleine capacité.

34. Plusieurs membres ont souligné l'impact potentiel du virus dans les pays fortement tributaires des importations alimentaires, comme les petits États insulaires en développement, et dans les pays où les institutions étaient fragiles et la pauvreté endémique et qui étaient très exposés aux effets du changement climatique.
35. Abordant la question de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, plusieurs membres ont déclaré qu'il était plus urgent que jamais d'évoluer et ils ont expliqué que les évaluations conjointes des besoins, la planification coordonnée et le partage des locaux et des services administratifs étaient essentiels pour mener à bien les mesures prises pour faire face aux conséquences socioéconomiques de la COVID-19 et préserver les progrès accomplis dans la réalisation des ODD. Ils ont prié instamment le PAM de remettre au Conseil des rapports écrits détaillés comprenant des données de référence précises, des étapes et des exemples concrets de l'impact des modifications apportées.
36. Les membres ont invité le PAM à répondre aux priorités nationales, à tirer le meilleur parti des avantages comparatifs de chaque organisme et à soutenir les coordonnateurs résidents et les coordonnateurs de l'action humanitaire. Certains membres ont sollicité des avis sur le système des coordonnateurs résidents et sur la redevance financière, au bout d'un an de mise en œuvre. D'autres ont demandé au PAM son point de vue sur la réforme des ressources régionales et sur son incidence potentielle sur ses opérations de terrain. L'importance du renforcement de la collaboration avec les autres organismes ayant leur siège à Rome a été également soulignée.
37. La direction a remercié les membres pour leurs observations et leur soutien. S'agissant de la réforme, elle a noté que la lutte contre la pandémie et les travaux sur le cadre socioéconomique promu par le Secrétaire général donnaient un nouvel élan à l'approche dite du "triple lien". Le processus d'examen régional n'était pas encore achevé, mais de plus amples renseignements seraient disponibles après le débat du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies consacré aux activités opérationnelles de développement prévu en mai 2020. Le cadre de responsabilité de gestion était en place depuis un an; il avait obtenu de bons résultats et rencontré quelques difficultés, liées en grande partie aux différences dans la manière dont les coordonnateurs résidents s'acquittaient de leur mandat. Dans l'intervalle, la contribution reçue par le PAM au titre de la redevance s'était élevée à 294 000 dollars en 2019, ce qui était un montant plutôt modique.
38. S'agissant des gains d'efficacité, le PAM et les autres organismes des Nations Unies faisaient des progrès concernant les stratégies relatives aux modalités de fonctionnement et le centre mondial de services partagés. Cependant, ces projets étant complexes, ils avançaient lentement; de même, la mise en place de locaux communs ne suscitait guère d'enthousiasme. D'autres domaines comme la gestion regroupée du parc automobile et la plateforme de réservation humanitaire permettaient de réaliser des gains d'efficacité.
39. Au sujet de la lutte contre la pandémie, la direction a confirmé que le PAM ferait le meilleur usage possible des entrepôts de fournitures humanitaires existants, comme celui de Brindisi; de nouvelles plateformes avaient été mises en place en raison de leur proximité avec de nombreux fournisseurs d'articles médicaux, afin de répondre aux besoins de l'OMS. La direction a noté que les services communs du PAM étaient une planche de salut pour le système des Nations Unies, car ils permettaient à l'ensemble de la communauté d'aide humanitaire d'atteindre les plus démunis; le PAM avait également fait ses preuves pour ce qui est de respecter ses engagements envers les gouvernements et les partenaires, ce qui le plaçait en bonne position pour obtenir un financement des donateurs.

Questions de politique générale

2020/EB.1/3 Point sur la feuille de route intégrée: Propositions relatives aux délégations de pouvoirs et autres modalités de gouvernance

40. Le Président a rappelé que les propositions relatives aux délégations de pouvoirs et autres modalités de gouvernance avaient été examinées par le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, dont les rapports étaient mis à disposition sur la page Web de la présente session du Conseil.
41. Le Directeur exécutif adjoint a remercié le Conseil d'avoir approuvé par correspondance la prorogation des délégations de pouvoirs provisoires, qui arrivaient à échéance le 28 février 2020. Les propositions relatives aux délégations de pouvoirs et autres modalités de gouvernance avaient pour objectif de mettre au point un modèle de gouvernance fondé sur les risques et offrant un bon rapport coût-efficacité, qui renforçait les fonctions d'approbation et de contrôle des opérations du PAM exercées par le Conseil, tout en maintenant sa capacité d'intervention rapide en cas de situation d'urgence. Elles permettraient également de simplifier les procédures appliquées par les bureaux de pays. Si elles étaient approuvées, ces mesures prendraient effet le 1^{er} mai.
42. Les membres du Conseil ont accueilli avec satisfaction les propositions relatives aux délégations de pouvoirs et autres modalités de gouvernance et déclaré que ces mesures aideraient le PAM à continuer d'assurer ses interventions humanitaires de manière rapide, flexible et durable, alors que le monde était confronté à une récession économique et sociale due à la pandémie de COVID-19. Ils se sont félicités du processus consultatif utilisé pour rédiger les propositions et du fondement logique des modifications.
43. Les membres étaient favorables à l'examen des nouvelles délégations de pouvoirs au bout de cinq ans, ou avant si le Conseil le demandait. Cette flexibilité était particulièrement importante compte tenu des effets probables de la pandémie de COVID-19 sur l'environnement opérationnel du PAM. Un membre a déclaré qu'ils attendaient avec intérêt d'examiner l'efficacité et l'efficacité de ces mesures grâce à un aperçu de l'utilisation des délégations de pouvoirs en 2022.
44. Tout en reconnaissant que des gains d'efficacité pouvaient résulter des délégations de pouvoirs, un membre a accueilli favorablement le rétablissement du seuil de 150 millions de dollars, outre le seuil en pourcentage, ce qui permettait de communiquer aux États membres les révisions budgétaires se rapportant à des interventions face à une crise pour qu'ils formulent leurs observations avant qu'elles ne soient approuvées par le Directeur exécutif et, s'il y avait lieu, par le Directeur général de la FAO; il était d'avis que cette mesure garantirait un niveau approprié de contrôle par le Conseil des interventions planifiées en cas de crise. Il était recommandé de ne déroger à l'examen dans un délai de cinq jours des révisions concernant les interventions face à une crise que dans des circonstances exceptionnelles, en communiquant clairement les raisons de cette dérogation.
45. Les membres considéraient favorablement le système de notification par courriel concernant les révisions des PSP, quel qu'en soit le montant, ainsi que la possibilité offerte de formuler des observations pendant la période d'examen. Jusqu'ici, des renseignements sur 16 révisions budgétaires avaient été communiqués au Conseil par le biais du système de notification par courriel lancé le 28 février 2020. Toutes les révisions budgétaires approuvées par le Directeur exécutif ou approuvées conjointement avec le Directeur général de la FAO étaient également communiquées deux fois par an dans le rapport du Directeur exécutif sur l'utilisation des pouvoirs délégués.
46. Les membres notaient également avec satisfaction les améliorations apportées au portail relatif aux PSP et étaient favorables à l'ajout de données relatives aux opérations d'urgence limitées et aux PSP et PSP provisoires intégralement financés par leur pays hôte.

47. Plusieurs membres ont souligné qu'il était nécessaire d'améliorer les systèmes de communication de l'information du PAM pour mettre à la disposition des membres et des donateurs les données dont ils avaient besoin pour exercer leur contrôle et prendre les décisions de financement. Ils étaient d'avis que cela encouragerait une affectation moins restrictive des contributions et un financement plus souple et prévisible des programmes du PAM.
48. S'agissant de l'invitation à améliorer les rapports, la direction a suggéré qu'un trop grand nombre de données étaient suivies. Elle prévoyait de s'employer avec le Conseil à recenser les données au niveau de l'institution et des pays qui n'étaient pas indispensables pour le contrôle stratégique ou la gestion interne, estimant qu'il était important de communiquer les renseignements utiles sans alourdir la charge de travail des unités du Siège et des bureaux de pays.
49. Se référant au Règlement général du PAM, un membre a souligné que le Conseil était tenu de s'appuyer sur les avis émis par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et le Comité financier de la FAO pour prendre les décisions relatives à la gestion financière du PAM. Un autre membre a préconisé de créer une unité du Siège dédiée à la promotion de la coopération Sud-Sud.

Questions diverses (suite)

Questions ayant trait à la culture organisationnelle

2020/EB.1/4 Mesures concrètes en vue de l'application des recommandations du groupe de travail conjoint du Conseil d'administration et de la direction sur le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination

Exposé oral par les coprésidentes du groupe de travail conjoint du Conseil d'administration et de la direction sur le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination

50. Les coprésidentes du groupe de travail conjoint sur le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination ont indiqué que ce groupe s'était réuni deux fois depuis la dernière session du Conseil. En décembre, il avait rencontré la nouvelle conseillère principale pour la culture organisationnelle auprès du Directeur exécutif et, en février, il avait examiné les conclusions de deux ateliers d'analyse des données sur la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel. Les recommandations de ces ateliers, qui avaient été communiquées à la conseillère principale, comprenaient des invitations à renforcer les mécanismes de signalement et à prendre rapidement des mesures si des comportements répréhensibles étaient signalés.
51. La conseillère principale a présenté son rapport sur les étapes concrètes de l'élaboration du plan d'action détaillé demandé par le groupe de travail conjoint et indiqué les diverses modifications apportées pour tenir compte des observations communiquées par les membres du Conseil. Ce rapport décrivait la culture organisationnelle que le PAM souhaitait instaurer en mettant en œuvre le plan d'action détaillé, lequel serait présenté au Conseil en juin.
52. Rendant compte des progrès réalisés depuis sa nomination, la conseillère principale a mis en avant les consultations menées avec des experts extérieurs et avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et l'École des cadres du système des Nations Unies. Elle a confirmé que des experts extérieurs seraient recrutés pour aider le PAM à franchir les prochaines étapes du plan d'action détaillé, en collaborant avec le personnel à tous les niveaux, et elle a remercié les membres du Conseil pour lui avoir fait part de leurs observations sur le plan dans le cadre d'une consultation informelle par voie électronique.

53. Les membres du Conseil se sont félicités de la nomination de la conseillère principale et ont réaffirmé qu'il était important d'éliminer toutes les formes de harcèlement, de harcèlement sexuel, d'abus de pouvoir et de discrimination. Plusieurs membres ont regretté que la version définitive du plan d'action détaillé n'ait pu être établie à temps pour la présente session et ont proposé d'organiser une consultation informelle en mai pour obtenir du Conseil d'autres avis sur ce plan.
54. S'agissant de la teneur du plan d'action détaillé, les membres du Conseil ont déclaré s'attendre à ce qu'il intègre les recommandations du Corps commun d'inspection, ainsi que toutes les activités prévues et en cours qui visaient à modifier la culture organisationnelle au PAM. Plusieurs membres ont indiqué que la transparence pendant la mise en œuvre, la définition précise des attentes, la communication constante et l'appui à la formation, ainsi que la responsabilisation des cadres aux échelons supérieurs et intermédiaires de la hiérarchie étaient des éléments essentiels pour le succès de cette initiative.
55. Les membres ont encouragé la conseillère principale à faire part des meilleures pratiques aux autres divisions, notamment au Bureau de la déontologie, et à contribuer à la conception d'autres initiatives visant à faire évoluer la culture organisationnelle, comme la nouvelle «politique en matière de personnel» qui devrait être présentée au Conseil pour approbation à sa première session ordinaire de 2021.
56. Décrivant le présent rapport comme marquant une étape importante dans la transformation de la culture organisationnelle au PAM, les membres du Conseil avaient hâte de voir les résultats et demandaient à être régulièrement informés de la mise en application du plan d'action détaillé, sachant qu'il s'agissait d'un document de nature évolutive.
57. Notant l'incidence de la COVID-19 sur le travail au bureau, un membre a prié instamment le PAM de faire preuve de vigilance concernant les cas de harcèlement, de harcèlement sexuel, d'abus de pouvoir et de discrimination perpétrés dans des environnements de travail numérique.
58. La conseillère principale a remercié les membres du Conseil pour leurs propositions et leur soutien et les a assurés qu'elle veillerait à les tenir régulièrement informés, à donner la priorité à la transparence, à mettre l'accent sur les cadres intermédiaires, à établir un système de suivi fiable et à actualiser le plan d'action détaillé le cas échéant. S'agissant des conséquences de la pandémie, elle a déclaré qu'il existait un risque de violence familiale lorsque le personnel travaillait à distance, ajoutant qu'elle avait examiné récemment cette question avec un expert extérieur sur le terrain.

Exposé oral sur les préparatifs du Sommet des Nations Unies de 2021 sur les systèmes alimentaires

59. Se référant à la note d'information transmise par l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires prévu en 2021, qui avait été diffusée la veille au soir aux membres du Conseil, le Président a déclaré que l'Envoyée spéciale avait proposé d'organiser une réunion virtuelle avec les représentants permanents auprès des organismes ayant leur siège à Rome d'ici à la fin avril. Il a demandé aux membres du Conseil d'indiquer s'ils avaient l'intention de participer à cette réunion, après quoi les présidents des organes directeurs des trois organismes ayant leur siège à Rome répondraient conjointement à la proposition de l'Envoyée spéciale.

60. L'exposé oral présenté par la direction était axé sur la participation du PAM aux préparatifs du sommet, qui avait été reporté en raison de la pandémie de COVID-19. Les objectifs de ce sommet et les résultats attendus consistaient à: faire prendre conscience de l'importance des systèmes alimentaires pour le développement durable; réunir les parties prenantes autour d'une interprétation commune d'un cadre relatif aux systèmes alimentaires; faire admettre que la gouvernance des systèmes alimentaires doit être inclusive et novatrice; motiver les parties prenantes qui favorisaient la transformation des systèmes alimentaires et leur donner les moyens d'agir à tous les niveaux; et accélérer et élargir les initiatives de transformation des systèmes alimentaires. Parmi les nouveaux domaines d'intervention examinés figuraient l'accès de tous à la nourriture, la bonne santé des populations, l'agriculture, l'environnement et la biodiversité favorables à la nature et les systèmes alimentaires équitables, rentables et résilients.
61. L'Envoyée spéciale et la Vice-Secrétaire générale mettaient en place des structures de soutien comportant plusieurs parties prenantes, notamment un comité consultatif du sommet présidé par la Vice-Secrétaire générale qui comprendrait: des représentants des États membres nommés par les cinq présidents des groupes régionaux du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies à New York; un groupe scientifique, dont le (ou la) président(e) collaborerait avec les organismes ayant leur siège à Rome et le secrétariat du sommet; et un groupe de champions, dont la composition était encore en cours d'examen. Tous les organismes des Nations Unies intéressés participeraient au sommet et mobiliseraient des structures existantes telles que le Comité de la sécurité alimentaire mondiale et le Groupe des Nations Unies pour le développement durable. Le secrétariat du sommet et l'Envoyée spéciale étaient à Nairobi, avec des bureaux satellites à New York et au Siège de la FAO à Rome.
62. Le PAM était chargé d'administrer un fonds d'affectation spéciale pour le sommet, qui était prêt à recevoir des contributions des États membres, d'organisations des Nations Unies, de fondations et d'entités du secteur privé. Le PAM collaborait également avec l'Envoyée spéciale pour le recrutement du personnel et la mise en place des installations pour le secrétariat.
63. Les membres ont réaffirmé qu'ils étaient déterminés à participer au sommet. En mettant en évidence l'interdépendance des systèmes sanitaires, économiques et alimentaires des pays, la pandémie de COVID-19 faisait ressortir le bien-fondé d'un sommet sur les systèmes alimentaires dans le monde. Des approches globales et une action coordonnée étaient nécessaires pour faire face aux multiples problèmes posés par la pandémie, notamment l'aggravation de la faim, de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.
64. Les préparatifs du sommet devaient être axés sur les résultats, les engagements à prendre des mesures immédiates et les solutions concrètes permettant de renforcer les marchés et les achats locaux, tout en garantissant que les pays évitent les mesures de restriction des échanges de produits alimentaires en réduisant les goulets d'étranglement dans la logistique, les droits de douane et les autres obstacles à la circulation des denrées alimentaires. Des approches novatrices faisant appel au secteur privé et à d'autres parties prenantes étaient nécessaires, et les membres notaient avec satisfaction la création d'un groupe scientifique qui, à leur avis, devrait comprendre des représentants scientifiques de toutes les régions. Attendu que le Comité de la sécurité alimentaire mondiale était en train d'élaborer des directives facultatives sur les systèmes alimentaires et la nutrition, il était suggéré qu'il participe aux préparatifs du sommet. Les résultats des travaux du sommet sur la nutrition pour la croissance prévu à Tokyo présenteraient également un intérêt.
65. Les membres ont déclaré qu'ils espéraient des travaux préparatoires inclusifs, transparents et d'un bon rapport coût-efficacité dans lesquels les organismes ayant leur siège à Rome et leurs membres joueraient un rôle important en collaborant avec l'Envoyée spéciale pour définir la portée, les objectifs et les résultats du sommet. À cet égard, ils encourageaient la

Vice-Secrétaire générale et l'Envoyée spéciale à préparer un document définissant les échéances, les axes de travail, les dates et les lieux de réunion pour le pré-sommet et le sommet, la composition des comités, et les autres questions relatives au sommet. Ils ont également déclaré qu'ils souhaiteraient avoir des informations sur les ressources financières nécessaires, dont ils recommandaient de faire une utilisation judicieuse.

66. La direction a confirmé que l'Envoyée spéciale tenait compte de la désorganisation des systèmes alimentaires due à la pandémie de COVID-19. La Vice-Secrétaire générale avait désigné le président du groupe scientifique qui serait chargé des aspects scientifiques du sommet. L'Économiste en chef du PAM serait responsable de la contribution du PAM au groupe scientifique. La contribution de la FAO au sommet comprendrait du personnel ainsi que des locaux à Rome; le Fonds international de développement agricole (FIDA) versait 1,5 million de dollars au fonds d'affectation spéciale, montant qui comprenait les coûts afférents aux deux membres du personnel détachés auprès du secrétariat du sommet. La subvention du FIDA devait être approuvée par son Conseil d'administration, qui devait se réunir la semaine suivante. Le PAM apportait 1,5 million de dollars et mettait actuellement au point le détachement de deux membres du personnel. Les organismes ayant leur siège à Rome avaient évoqué des initiatives communes de mobilisation de fonds pour le sommet. Le lieu et les dates du sommet seraient annoncés par le Cabinet du Secrétaire général. La première réunion du comité consultatif du sommet se tiendrait en mai; la date limite pour la nomination des représentants régionaux auprès du comité était fixée au 24 avril.
67. Le Président a déclaré qu'il consulterait ses homologues de la FAO et du FIDA en vue d'établir un projet de réponse collective à l'invitation de l'Envoyée spéciale proposant d'organiser une autre réunion d'information informelle, et qu'il fournirait également des exemplaires des déclarations faites au cours des débats menés actuellement et pendant la session du Conseil d'administration du FIDA la semaine suivante. Le Conseil du PAM poursuivra ses consultations sur le sommet à l'occasion des réunions du Bureau du Conseil d'administration.

Rapports d'évaluation

2020/EB.1/5 Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la capacité d'intervention du PAM dans les situations d'urgence (2011-2018) et réponse de la direction

68. La Directrice de l'évaluation a présenté le rapport succinct de l'évaluation stratégique de la capacité d'intervention du PAM dans les situations d'urgence pour la période 2011-2018. Dans ce rapport, la capacité du PAM à mener des interventions de qualité dans les situations d'urgence était examinée sous trois aspects: l'environnement favorable mis en place, le niveau organisationnel et le niveau individuel.
69. Dans sa réponse, la direction constatait qu'il était nécessaire d'optimiser la mobilisation des ressources et de se doter de mécanismes novateurs afin de faire face à l'augmentation du nombre d'interventions d'urgence qui pourrait résulter de la pandémie de COVID-19. Cela supposerait une collaboration plus étroite avec toutes les parties prenantes, le développement de la capacité de préparation et d'intervention, de nouveaux partenaires et accords de partenariat, et un investissement plus important en faveur des ressources humaines.
70. Les membres ont félicité la Directrice de l'évaluation et son équipe pour ce rapport d'évaluation détaillé, ainsi que la Division des opérations de secours d'urgence pour les résultats obtenus. Le dispositif des PSP offrait au PAM la souplesse dont il avait besoin pour intervenir rapidement en cas de nouvelle situation d'urgence. Les membres ont invité la direction à élaborer un cadre institutionnel pour les interventions d'urgence, qui comprendrait des critères et des procédures clairs et normalisés pour faciliter la formulation de PSP révisés de qualité. Ils attendaient avec intérêt les résultats obtenus à la suite du

renforcement du suivi des interventions d'urgence du PAM, dont le Cadre de résultats institutionnels rendrait compte.

71. Les membres ont fait l'éloge des dispositions prises pour continuer de renforcer la participation des partenaires à la conception, la mise en œuvre, le ciblage, le suivi et l'adaptation des interventions d'urgence; du rôle joué par le PAM dans la collaboration interinstitutions, notamment dans la réforme du système des Nations Unies pour le développement; et de l'engagement du PAM à améliorer le travail autour du lien entre l'action humanitaire, le développement et la consolidation de la paix. Les approches en matière de partenariat devraient prévoir un appui pour une gestion harmonisée des risques et l'élaboration de directives et d'outils pratiques à l'intention des partenaires sur le terrain.
72. Notant que trois des recommandations portaient sur les ressources humaines, les membres ont préconisé d'investir en faveur du renforcement des capacités du personnel, en particulier dans des domaines clés comme la nutrition, les transferts de type monétaire et les questions transversales, et ils ont déclaré qu'ils attendaient avec intérêt l'élaboration d'un cadre relatif au devoir de protection qui garantirait le bien-être du personnel. S'agissant de la mise à jour prévue de la politique du PAM en matière de protection, les membres ont recommandé de tenir compte des besoins des personnes handicapées et de renforcer la responsabilité à l'égard des populations touchées et les orientations sur les bonnes pratiques, ainsi que l'intégration des questions de protection dans les interventions d'urgence.
73. Les membres ont demandé un complément d'information sur l'intention du PAM de reproduire à plus grande échelle les partenariats et les modèles donnant de bons résultats et d'encourager des accords de partenariat stratégique pluriannuels et la préaffectation souple des contributions aux niveaux des pays et des effets directs stratégiques; les effets directs stratégiques auxquels se rapportaient les activités de préparation; et les objectifs du PAM en matière d'«écologisation» de ses activités dans le cadre du défi de l'énergie propre.
74. Compte tenu des problèmes d'accès à Internet qui se posaient pendant la présente session, la direction s'est engagée à répondre par écrit aux questions soulevées. Des mises à jour sur la réponse du PAM au défi de l'énergie propre pourraient être incorporées aux bilans périodiques sur l'application de la politique environnementale du PAM; elles porteraient sur l'intégration des questions environnementales dans les PSP et la gestion des avoirs du PAM.

2020/EB.1/6 Rapport succinct de l'évaluation de la stratégie du PAM en matière de personnel (2014-2017) et réponse de la direction

75. La Directrice de l'évaluation a présenté le rapport succinct de l'évaluation de la stratégie du PAM en matière de personnel¹, selon lequel, même si des progrès avaient été accomplis dans la gestion des ressources humaines au PAM, des éléments importants de la stratégie devaient être considérablement améliorés. Le PAM devait de toute urgence attirer, développer et utiliser les compétences d'un personnel le plus performant possible, tout en mettant en œuvre les engagements pris par le système des Nations Unies en faveur des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la diversité et de l'inclusion.
76. La direction a approuvé les recommandations, confirmant l'intention du PAM d'élaborer un document de politique générale de vaste portée qui exposerait la conception qu'il se fait de ses effectifs. Des travaux étaient déjà en cours pour chercher à résoudre certains des problèmes. Les examens relatifs à l'harmonisation organisationnelle seraient poursuivis en 2020, tout comme les initiatives de numérisation et d'automatisation visant à améliorer la planification des effectifs; des programmes relatifs aux fonctions de direction seraient mis au point et la plateforme de gestion de la performance serait développée de manière à englober l'ensemble du personnel; la Division des ressources humaines avait déjà

¹ "Stratégie du PAM en matière de personnel: Un cadre de gestion du personnel pour mettre en œuvre le Plan stratégique du PAM pour 2014-2017" (WFP/EB.2/2014/4-B)".

- commencé à examiner les modalités contractuelles et s'attaquait au problème posé par le nombre élevé d'employés engagés pour une courte durée.
77. Les membres du Conseil ont accueilli avec satisfaction ce rapport et appuyé fermement la recommandation selon laquelle la nouvelle politique devrait être axée sur les valeurs essentielles qui façonnaient la culture organisationnelle, s'agissant en particulier de prévenir le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination. Ils ont invité le PAM à créer un lieu de travail respectueux de l'égalité des sexes et ouvert à la diversité grâce à une politique inclusive en matière de ressources humaines.
 78. Les membres ont fait observer que l'examen de l'utilisation faite des contrats de courte durée s'imposait depuis longtemps, signalant les conséquences que les modalités contractuelles avaient sur le maintien de précieux collaborateurs à des postes stratégiques. Ils ont également mentionné le bien-être du personnel qui était un critère fondamental, lié à une meilleure performance aux niveaux individuel et de l'organisation.
 79. Plusieurs membres ont exprimé l'espoir que l'établissement du budget selon une approche stratégique ascendante permette de régler les problèmes recensés dans l'évaluation. D'autres recommandaient que le PAM procède à un examen des mécanismes de gestion de la performance et de la méthode de développement des talents, assure un accès plus équitable à la formation et à la remontée d'information et alloue des crédits au titre du budget administratif et d'appui aux programmes aux ressources humaines, afin d'apporter un appui dans les domaines institutionnels désignés comme prioritaires conjointement avec le Conseil.
 80. Les membres ont indiqué que la politique devrait tenir compte non seulement du plan d'action détaillé établi par la conseillère principale pour la culture organisationnelle auprès du Directeur exécutif, mais également d'autres rapports comme l'Enquête mondiale menée auprès du personnel en 2018, l'examen indépendant de la culture organisationnelle et les audits internes pertinents. Ils ont ajouté que cette nouvelle politique, accompagnée d'une théorie du changement et d'un plan d'exécution entièrement chiffré, devrait définir l'équilibre idéal entre un appui à la gestion des carrières et la capacité d'attirer de nouveaux talents.
 81. Les membres du Conseil ont demandé qu'un calendrier pour l'élaboration de la nouvelle politique leur soit communiqué en juin. Ils souhaitent être régulièrement informés du processus de gestion du changement, s'agissant notamment des indicateurs, des grandes étapes et des examens visant à cerner les difficultés de mise en œuvre, et encourageaient la direction à leur faire part des enseignements tirés.
 82. Un membre a demandé si le PAM avait pu couvrir ses besoins en matière de compétences et de personnel pour faire face à la pandémie actuelle.
 83. Le Sous-Directeur exécutif chargé du Département de la gestion des ressources a assuré le Conseil que le PAM rechercherait les meilleures pratiques au sein du système des Nations Unies et en dehors, en particulier lorsqu'il examinerait les modalités contractuelles. Bien que la date limite pour l'établissement du budget selon une approche stratégique ascendante ait été reportée au mois d'août 2021, le PAM n'attendrait pas que la nouvelle stratégie en matière de personnel soit en place pour prendre des mesures, et de nombreuses initiatives concernant les ressources humaines étaient déjà en cours. Il a confirmé que le Conseil recevrait un calendrier en juin et que la direction se concerterait avec la conseillère principale ainsi qu'il était recommandé.
 84. S'agissant de la lutte contre la pandémie, le Directeur de la Division des ressources humaines a indiqué que le PAM disposait des compétences nécessaires et pouvait toujours les augmenter par le biais du mécanisme en place. La principale difficulté était de maintenir les effectifs nécessaires pour l'intervention, en particulier dans les lieux d'affectation difficiles. Le PAM avait donc pris plusieurs mesures pour conserver ses effectifs tout en

veillant à leur santé. Parmi ces mesures figuraient la prolongation des contrats des consultants, le renforcement des services d'évacuation sanitaire et l'octroi plus fréquent du droit à un congé pour permettre aux membres du personnel de s'occuper des personnes à leur charge.

Résumé des travaux du Conseil d'administration

2020/EB.1/7 Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2019 du Conseil d'administration

85. Le Président a indiqué que le Rapporteur de la deuxième session ordinaire de 2019 du Conseil avait préparé le résumé de la session précédente et qu'un projet avait été distribué aux membres du Conseil début février 2020. Le Rapporteur avait révisé ce projet pour tenir compte des observations des membres.

Vérification des décisions et recommandations adoptées

86. Le Rapporteur a confirmé que les décisions et recommandations présentées dans le projet de compilation des décisions et recommandations adoptées par le Conseil à la présente session correspondaient à celles qui avaient été approuvées pendant la session. Les versions définitives des décisions et recommandations adoptées seraient mises en ligne sur le site Web du Conseil la semaine suivante.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
ODD	objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
PSP	plan stratégique de pays